



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

P.R.E.J. de BORDEAUX

Le 28 septembre 2022

## "LETTRE OUVERTE AU CHEF DE DÉPARTEMENT DES E.S.P."

Monsieur le Directeur,

Notre organisation syndicale vous a déjà alerté une première fois dans notre tract daté du 1<sup>er</sup> juillet 2022, puis lors d'une réunion qui a eu lieu le 12 juillet 2022 à la DISP Bordeaux. Cette dernière concernait notamment les conditions de travail et la direction prise par vos services quant au fonctionnement des PREJ.

Mais voilà, notre parole n'a pas apparemment eu que très peu d'écho.

Les vieux Démons que nous pensions disparus refont surface et ce une nouvelle fois au détriment de la sécurité, de la santé et de la vie privée des agents.

Force est de constater que la charte des temps et la Doctrine d'emploi ne sont plus respectés :

1 - Remise en place des escortes à 2 agents, malgré les accords avec l'ancienne direction.

La doctrine le prévoit Oui, mais sous conditions et elles ne sont pas respectées.

Celle-ci mentionne également : "la réévaluation du niveau d'escorte peut et doit se faire par l'ARPEJ lorsque cela est nécessaire". (page 24, Paragraphe I.a)

Dernier exemple en date, le 16 septembre 2022 : Mission Périgueux - Bordeaux (6heures de route).

Détenu "prévenu encourant 5 ans de prison" lors des réquisitions du Procureur. Sachant que l'un des critères pour être escorte 1 précise qu'il faut être condamné proche de la sortie ou prévenu encourant une peine inférieure ou égale à 1 an...

2 - Changement, rajouts de missions, et ce, la veille pour le lendemain, voir le jour même certaines fois.

Pour exemple le lundi 26 septembre 2022 : Un équipage du PREJ Bordeaux fait un transfert longue distance de Périgueux à Mont de Marsan. Le trajet est d'environ 400km et 4h30 de route sans compter le retour.

Comme cela ne suffisait pas, notre équipage a reçu en chemin, l'ordre d'effectuer à la suite de ce transfert une présentation sous prétexte de comparution immédiate de Mont de Marsan à Dax. Une soi-disant comparution immédiate qui bien sur n'en était pas une, les faits datant de 4 ans comme le précise l'article dans le journal du 27 septembre 2022.

Pour couronner le tout, il s'agissait d'une affaire sensible d'agression violente sur des gendarmes avec 6 protagonistes qui aura durée presque 7 heures.

L'ARPEJ ne pouvait pas ne pas être au courant dans la mesure où une durée prévisible de 5 heures était notée sur la réquisition.

Résultat final : un service de 07h00 à 00h00. Si les agents avaient prévu de profiter de leur fin d'après midi en famille comme cela aurait dû être le cas..... Dommage.

Monsieur le Directeur, il va être très compliqué de trouver des postes dit "administratif" pour tous les agents qui voudraient une certaine "stabilité" dans leur vie privée, comme vous l'avez si bien conseillé lors de notre dernière rencontre.

Une réunion avec vos services aboutissant sur des engagements communs, pourrait peut-être régler une partie des problèmes que nous rencontrons et ainsi apaiser les tensions qui règnent au sein de notre PREJ. Le dialogue social restant pour notre syndicat une priorité.

Le bureau local